

# ANNEXE

## Evolution du coût des travaux entre le programme et l'Avant-Projet Définitif

Le montant des travaux en phase Programme s'élevait à 14 426 937 € HT, valeur janvier 2022.

### **Estimation Avant-Projet Sommaire**

#### ***Travaux prévus au programme initial***

Le coût prévisionnel des travaux, correspondant au programme de l'opération, annoncé par le maître d'œuvre à l'issue de la phase Avant-Projet Sommaire, s'élevait à 16 089 892 € HT valeur janvier 2022, soit + 11,53 % par rapport au budget Programme.

#### ***Travaux complémentaires***

Ils étaient de deux natures :

- des travaux à la demande du maître d'ouvrage (locaux sport, garage complémentaire, mare pédagogique...) : 175 320 € HT valeur janvier 2022 ;
- des imprévus (fondations profondes essentiellement) : 405 940 € HT valeur janvier 2022 ;

#### ***Coût global***

Le coût prévisionnel total des travaux au stade Avant-Projet Sommaire s'élevait par conséquent à 16 671 152 € HT, valeur janvier 2022, soit + 15,56 % par rapport au budget Programme.

Il a été demandé au maître d'œuvre de chercher des économies en phase Avant-Projet Définitif.

### **Estimation Avant-Projet Définitif**

#### ***Travaux prévus au programme initial***

Les principales économies proposées par l'équipe de maîtrise d'œuvre ont été les suivantes :

- réduction des surfaces des coursives et du hall vie scolaire ;
- réduction de la hauteur des niveaux ;
- optimisation des aménagements extérieurs ;
- réduction des surfaces de briques en façade.

Ainsi, le coût prévisionnel des travaux, correspondant au programme de l'opération, annoncé par le maître d'œuvre à l'issue de la phase Avant-Projet Définitif, s'élève à 14 944 045 € HT valeur janvier 2022, soit + 3,58 % par rapport au budget Programme.

### **Travaux complémentaires**

Ils sont de trois natures :

- des travaux à la demande du maître d'ouvrage (locaux sport, garage complémentaire, mare pédagogique...) : 194 619 € HT valeur janvier 2022 ;
- des travaux à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France (clôtures, toiture végétalisées) : 215 281 € HT valeur janvier 2022 ;
- des imprévus (fondations profondes, infiltration eaux pluviales, incidence phasage Claudel, désamiantage complémentaire) : 870 317 € HT valeur janvier 2022.

### **Coût global**

Le budget total APD s'élève à 16 224 262 € HT, valeur janvier 2022, soit + 12,46 % par rapport au budget Programme.

Des économies seront encore à rechercher en phase Projet, et notamment en optimisant le type de fondations profondes et les équipements d'infiltration des eaux pluviales.